



Syndicat Professionnel de
l'Enseignement Libre
Catholique
www.spelc.fr

Courrier recommandé avec demande d'avis de réception

Le 9 mai 2018

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Ces derniers mois, le gouvernement a pris plusieurs mesures contraires aux intérêts des salariés du service public :

- réductions d'emplois risquant de porter préjudice aux élèves et de dégrader les conditions d'exercice des enseignants ;
- report d'un an du plan de revalorisation des carrières des agents publics (PPCR) ;
- gel du point d'indice servant au calcul de la rémunération ;
- réintroduction du jour de carence ;
- rémunération au mérite ;
- compensation imparfaite de la hausse de la CSG ;

De plus, les enseignants contractuels des établissements d'enseignement privés, subissent une injustice accrue car la parité, pourtant inscrite dans les textes, n'est pas une réalité sur plusieurs points. Ils veulent attirer votre attention sur deux sujets majeurs :

- maîtres délégués en situation précaire (21 % dans le 2nd degré et 13 % dans le 1^{er} degré) et sous-payés.

- cotisations et pensions de retraite nettement moins favorables que dans la fonction publique.

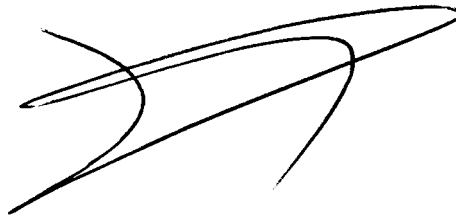
Enfin, nous protestons contre l'absence de participation de l'État employeur à la complémentaire santé (50 %) de ses salariés, en dépit de l'obligation faite au secteur privé.

En conséquence, je vous informe que nous engageons, par le présent courrier, une procédure de dépôt de préavis de grève pour la journée du 22 mai 2018.

Je reste à votre disposition pour la suite de la procédure et vous assure, Monsieur le Ministre, de ma parfaite considération.

Luc Viehé

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.